



INTERPOL

FICHE PRATIQUE

INTERPOL – présentation générale

La mission d'INTERPOL est de permettre aux polices du monde entier de travailler ensemble pour prévenir et combattre la criminalité internationale. Nous mettons à leur disposition une infrastructure de pointe qui leur apporte un appui technique et opérationnel afin de relever les défis toujours plus nombreux auxquels les confrontent des malfaiteurs et des formes de criminalité s'affranchissant de plus en plus des frontières, physiques ou virtuelles. La coopération internationale est la seule voie par laquelle la police peut espérer rendre le monde plus sûr.

► APPORTER UN APPUI AUX POLICES DU MONDE ENTIER

INTERPOL veille à ce que, partout dans le monde, les policiers aient accès aux outils et services dont ils ont besoin pour remplir efficacement leur tâche. Nous offrons des formations ciblées, un soutien aux enquêtes, des données utiles et des canaux de communication sécurisés. Cet ensemble de moyens est destiné à aider les policiers qui travaillent sur le terrain à comprendre les tendances de la criminalité, à analyser les informations, à mener des opérations et, in fine, à arrêter autant de malfaiteurs que possible.

Un Centre de commandement et de coordination (CCC) apporte une assistance aux pays membres 24 heures sur 24 dans les quatre langues officielles de l'Organisation, à savoir l'anglais, l'arabe, l'espagnol et le français.

► UNE PRÉSENCE MONDIALE

Le siège du Secrétariat général se trouve à Lyon (France) et le Complexe mondial INTERPOL pour l'innovation (CMII) est situé à Singapour. L'Organisation compte sept Bureaux régionaux – en Argentine, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, à El Salvador, au Kenya, en Thaïlande et au Zimbabwe – ainsi que trois représentations – auprès de l'Union africaine, à Addis Abeba, de l'Union européenne, à Bruxelles, de l'Organisation des Nations Unies, à New York et de l'UNODC à Vienne.

Chaque pays membre a un Bureau central national (B.C.N.) dont l'effectif est composé de fonctionnaires des services nationaux chargés de l'application de la loi, qui assure l'interface entre la police nationale et le réseau mondial d'INTERPOL.

► RÈGLES ET GOUVERNANCE

INTERPOL facilite la coopération policière internationale, y compris en l'absence de relations diplomatiques entre pays. Tous ses actes sont politiquement neutres et accomplis dans les limites des lois en vigueur dans les différents pays.

Le Secrétaire Général est le plus haut fonctionnaire de l'Organisation, et il est chargé de superviser le travail quotidien du Secrétariat général.

Notre instance suprême est l'Assemblée générale, qui réunit chaque année l'ensemble des pays pour prendre toutes les décisions importantes touchant à la politique générale de l'Organisation. Le Comité exécutif, composé de 13 membres, est dirigé par le Président et supervise l'exécution des décisions de l'Assemblée générale.

► FINANCEMENT

INTERPOL est principalement financé par ses pays membres, dont les gouvernements versent une contribution statutaire annuelle et peuvent verser des contributions volontaires ou faire des dons en nature. En 2017, le budget total de l'Organisation s'élevait à 124 millions d'euros.

RELIER LES POLICES POUR UN MONDE PLUS SÛR

INTERPOL – présentation générale

► ACTIVITÉS

Nous menons des activités afin d'aider les pays membres dans le domaine de la lutte contre la criminalité à travers trois programmes mondiaux :

- **Antiterrorisme** – L'objectif est de prévenir les activités terroristes et d'y mettre un terme en identifiant les membres des réseaux terroristes et leurs complices, et en s'attaquant aux principaux facteurs qui facilitent leurs activités, à savoir les déplacements et la mobilité, la présence en ligne, les armes et le matériel, et le financement.
- **Cybercriminalité** – Nos activités visent principalement la « criminalité pure » (c'est-à-dire les infractions qui prennent pour cible les ordinateurs et les systèmes d'information). Nous luttons également contre les infractions traditionnelles commises à l'aide d'Internet, au sujet desquels on constate que l'utilisation des technologies amplifie la portée d'infractions telles que les escroqueries financières et l'exploitation des médias sociaux à des fins terroristes.
- **Criminalité organisée et nouvelles formes de criminalité** – L'objectif est de permettre aux pays membres de cibler et de désorganiser les réseaux de criminalité organisée transnationale, et de cerner, analyser et combattre les nouvelles menaces.

► CAPACITÉS

Nos capacités policières sont l'expertise, les outils et les services que nous offrons à nos pays membres.

- **Gestion des données de police** – Nous tenons à jour des bases de données mondiales contenant des informations détaillées sur des suspects, des documents de voyage, des véhicules, des œuvres d'art, des empreintes digitales, des profils génétiques, des armes à feu, etc., et les mettons en temps réel à la disposition des agents de première ligne.
- **Police technique et scientifique** – Nos experts ont des connaissances spécialisées sur les empreintes digitales, l'ADN, l'identification des victimes de catastrophes (IVC), la reconnaissance faciale et l'informatique légale.
- **Analyse criminelle** : L'établissement de liens entre les infractions (personnes, lieux, modes opératoires) permet de dégager des caractéristiques et des tendances.
- **Soutien aux enquêtes sur les malfaiteurs en fuite** – Les fugitifs recherchés au niveau international sont opportunistes et souvent dangereux. Nous nous employons à resserrer les mailles du filet autour des malfaiteurs en fuite.
- **Centre de commandement et de coordination** – Le CCC est le premier point de contact avec INTERPOL pour les pays membres ayant besoin d'une assistance. Il fonctionne 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 grâce à ses bureaux de Buenos Aires, Lyon et Singapour.
- **Projets spéciaux** – INTERPOL met en place des projets pour lutter contre des tendances et des problèmes spécifiques, par exemple l'Initiative de gestion intégrée des frontières.
- **Innovation** – Les malfaiteurs s'adaptent vite aux nouvelles technologies et les policiers doivent conserver une longueur d'avance. Le Centre d'innovation d'INTERPOL se tient informé des travaux de recherche et développement menés dans le domaine de l'action policière.
- **Renforcement des capacités et formation** – La formation continue et le perfectionnement sont primordiaux pour la police à tous les niveaux. Nous proposons des formations adaptées aux besoins de nos pays membres.



INTERPOL

► COORDONNÉES

Contactez-nous via notre site web.

Pour les questions relatives à des affaires criminelles précises, prière de contacter la police ou le Bureau central national INTERPOL de votre pays.

► **Twitter:** @INTERPOL_HQ

► **YouTube:** INTERPOLHQ

► **WWW.INTERPOL.INT**

